

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 13 novembre 2023

**portant nomination au conseil d'administration du centre technique industriel de la
construction métallique (CTICM)**

NOR : ECOI2328867A

**Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu les articles L. 521-1 à L. 521-13 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 31 août 1962 portant création du centre technique industriel de la
construction métallique ;

Vu l'arrêté du 10 février 2022 portant nomination au conseil d'administration du
centre technique industriel de la construction métallique ;

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration du centre technique industriel de la
construction métallique :

Au titre des représentants des chefs d'entreprises

- M. Christophe BONHOMME, en remplacement de M. Franck PERRAUD

Article 2

Son mandat expirera le 31 décembre 2024.

Article 3

La cheffe du service de l'industrie est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 13 novembre 2023

Pour le ministre et par délégation,
Pour le directeur général des entreprises,
La cheffe du service de l'industrie,
C. MARECHAL-DEREU